



## Changement de poste

-----  
Par matthieu

Bonjour, j'ai postulé à une offre en CDI pour changer de poste au sein de ma société.

J'ai signé un premier avenant pour ce nouveau poste en CDI. Cependant, un mois plus tard, les RH m'informent d'une erreur et me demandent de signer (que je signe) un nouvel avenant pour le même poste mais en mission de 4 mois.

L'employeur a-t'il le droit de requalifier ce poste de CDI en mission .

Merci d'avance